

2021-5166

2021-10-28

## NEO-PYNAMIN® QUALITÉ TECHNIQUÉ SEULEMENT POUR LA FABRICATION

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI PRINCIPE

PRINCIPE ACTIF:

Tetramethrine.....95% NO.

D'HOMOLOGATION.: 18534.00 LOI SUR LES  
PRODUITS ANTIPARASITAIRES

ATTENTION



POISON

CONTENU NET: 20 Kg

ATTENTION: GARDER HORS DE LA PORTEE DES  
PERSONNES NON AUTORISEES

**Ne Pas** contaminer l'eau, la nourriture, ou le fourrage en  
entreposant ou en éliminant le produit

Représentatif canadien:

Valent Canada, Inc.

201-230 Hanlon Creek Blvd

Guelph, Ontario N1C 0A1

For product information: (519) 767-9262

Sumitomo Chemical Company, Limited

7-1, Nihonbashi 2-chome,

Chuo-ku, Tokyo 103-6020

Japan

© Marque déposée de la compagnie Sumitomo Chemical Company, Limitée **MODE**

**D'EMPLOI:** Ce produit doit être utilisé uniquement pour la fabrication de pesticides homologues en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires **PREMIERS SOINS:**

**EN CAS D'INGESTION:** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles coréennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes.

Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **EN CAS D'INHALATION:** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence la bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:** Administrer un traitement symptomatique.

**PRECAUTIONS:** Garder hors de la portée des personnes non autorisées. Éviter tout contact avec les yeux, la peau, et les vêtements. Nocif si ingère. Peut causer l'irritation des yeux et de la peau. Ne pas respirer les vapeurs. Bien se laver les mains après avoir manipulé le produit et avant de manger, boire ou fumer. Laver les vêtements contaminés au savon et l'eau chaude avant de les réutiliser. Ne pas porter Les chaussures contaminées.

**DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT: Toxique pour les organismes aquatiques.** Lors du nettoyage du matériel ou de l'élimination des déchets, ne pas contaminer l'eau d'irrigation, les lacs, les cours d'eau ni les eaux stagnantes.

**ENTREPOSAGE:** Conserver dans le contenant original durant l'entreposage. Entreposer le produit dans un endroit frais, sec et bien aéré, loin des semences, des aliments du bétail, des engrais ou autres pesticides. Garder loin du feu, d'une flamme nue ou de toute autre source de chaleur.

**DECONTAMINATION ET ÉLIMINATION:** Les fabricants canadiens qui utilisent ce produit doivent éliminer la matière active et son contenant conformément aux exigences municipales ou provinciales. Pour plus de détails et pour des renseignements sur le nettoyage des déversements, s'adresser à l'agence provinciale responsable ou au fabricant

**AVIS A L'UTILISATEUR:** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.